

L'étanercept paraît efficace à court terme, mais son efficacité et son innocuité à long terme ne sont pas encore bien connues. Il convient d'être attentif au risque d'effets indésirables parfois graves tels des infections opportunistes et des troubles hématologiques [voir Folia de septembre 2005].

- Dans les cas réfractaires, des traitements d'exception tels la *thalidomide* ou la *transplantation de cellules souches autologues* sont parfois considérés, mais la plus grande prudence est de rigueur vu leurs effets indésirables redoutables.

- De *nouveaux agents biologiques*, tels l'anticorps monoclonal humanisé anti-IL6-receptor, sont en cours d'évaluation et ont montré des résultats très prometteurs dans la maladie de Still.

D'après

Hashkes PJ. et Laxer RM. Medical treatment of juvenile idiopathic arthritis. *JAMA* 2005; 294: 1671-84

NICE. Guidance on the use of etanercept for the treatment of juvenile idiopathic arthritis.

Via <http://www.nice.org.uk>

Informations récentes

JANVIER - FEVRIER 2007

Il nous paraît intéressant de signaler les nouvelles spécialités suivantes.

- Chapitre 9.1.1.2. Un **vaccin contre le choléra (Dukoral®)** a été récemment commercialisé en Belgique. Ce vaccin, constitué de vibrions cholériques du séro-groupe O1 et de la toxine sous-unité B biogénétique, offre une protection partielle et temporaire contre le *V. Cholerae* du séro-groupe O1, mais pas contre le *V. Cholerae* du séro-groupe O139 ou d'autres espèces de vibrio. La place de ce vaccin est limitée et la vaccination n'est en principe à envisager que chez les personnes travaillant dans des camps de réfugiés où règne un risque d'épidémie de choléra.

- Chapitre 14.12. Le **lanthane (Fosrenol®)** est, comme le sevelamer, un chélateur du phosphate utilisé pour combattre l'hyperphosphatémie chez les patients souffrant d'insuffisance rénale chronique traités en dialyse. Les effets indésirables consistent

surtout en des troubles gastro-intestinaux et une hypocalcémie.

Il nous paraît aussi utile de signaler le **retrait du marché** de la seule spécialité à base de **trétinoïne à usage local (Retinova®)**. La trétinoïne à usage local est surtout utilisée dans le traitement de l'acné légère à modérée avec des comédons [en ce qui concerne le traitement de l'acné, voir Folia de juillet 2005], et dans le traitement des photodermatoses provoquées par l'exposition chronique au soleil. La trétinoïne à usage local peut être prescrite en magistrale, par exemple sous forme de crème à 0,05%

R/ Trétinoïne 25 mg

Antioxydant q.s.

Crème hydrophile anionique q.s. ad 50 g
La trétinoïne étant tératogène, elle ne peut être utilisée, ni manipulée, par une femme enceinte ou envisageant une grossesse, ou pendant la période d'allaitement.